



Ankita Singh est entrée à l'école *Saint-Antoine* en juin 2004, en classe de maternelle. Elle habite dans le village d'*Asmoli*. La présence d'une école près de son village a apporté un grand changement dans sa vie !

Nouvelles de l'école

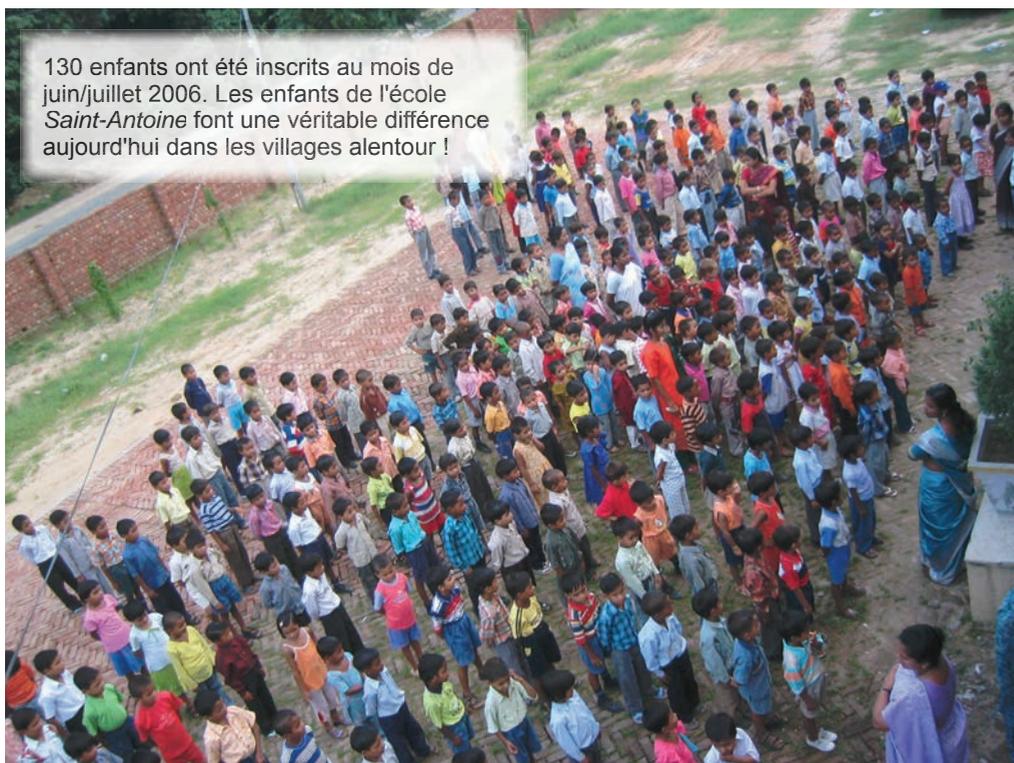
Nouvelles inscriptions

La 3^e année scolaire à l'école *Saint-Antoine* a démarré avec 430 enfants, soit 30 enfants de plus que prévu. Nous avons ouvert une classe de 3^e primaire pour les enfants qui étaient en 2^e primaire l'an passé. Cette année, les demandes d'inscription ont été particulièrement nombreuses. Le seul moyen que nous avons trouvé pour pouvoir inscrire plus d'enfants a été de faire passer

leur nombre par classe de 45 à 50. Nous avons dû malgré tout refuser beaucoup de demandes. Nous sommes heureux de voir qu'il y a une prise de conscience de la nécessité d'instruire les enfants, mais il nous est très difficile de devoir refuser des admissions.

Le nouveau transformateur est installé

Dans le dernier bulletin, nous avons parlé du transformateur (nécessaire pour le branchement au réseau électrique public) qui devait être installé sur le



130 enfants ont été inscrits au mois de juin/juillet 2006. Les enfants de l'école *Saint-Antoine* font une véritable différence aujourd'hui dans les villages alentour !



site de l'école. Comme vous pouvez le voir sur la photo, maintenant c'est fait !

Le Premier ministre d'*Uttar Pradesh* a donné

l'ordre de fournir 16 heures d'électricité par jour aux villageois à partir du 1er septembre. Bien sûr, nous ne sommes pas dupes, nous pensons que par ce geste, il espère gagner les élections de mars 2007 !

Nouveau bus

Avec autant de nouveaux inscrits, accroître les facilités de transport devenait impératif. Nous avons dû acheter un nouveau bus. À présent, nos 2 bus font chacun 2 tournées le matin pour amener tous les enfants.



celui-ci décide de le garder quelques années dans le centre de réhabilitation. Lorsque *Vikram* devient adulte, le médecin arrange un mariage entre lui et une patiente nommée *Basanti* également guérie de la lèpre.

Après le mariage, ils se sont tous deux installés dans une colonie de lépreux à *Delhi*. *Basanti* donna naissance à une fille en 1997 et ils l'appelèrent *Nirmala* (en mémoire de l'hôpital où on avait pris soin d'eux). Leur rêve aujourd'hui est de bien élever leur fille de sorte qu'elle ne subisse pas le sort qu'ils ont eux-mêmes subi. *Vikram* n'a pas de travail, il part tous les jours à la recherche de petits boulots mais ce qu'il gagne ne suffit pas pour l'éducation de *Nirmala*. Il nous a demandé de l'aide. Nous avons décidé de parrainer *Nirmala*, et elle fréquente maintenant une bonne école. Aujourd'hui, il est heureux

Dans la colonie de lépreux...

Vikram et sa famille vous remercient !

L'histoire commence en 1972... *Panchengora* est un petit hameau de *Shingwan* du district de *Jharkhand*, dans l'état du *Bihar*. Les villageois vivent dans la pauvreté mais sont unis derrière leur chef de village. Le petit *Vikram* a une enfance normale comme tous les petits garçons dans les villages. Lorsqu'il atteint l'âge de 12 ans, certains remarquent qu'il a des taches blanches sur tout le corps. Il est conduit à l'hôpital *Nirmal* et on diagnostique la lèpre. La nouvelle se propage immédiatement dans tout le village ! Pendant deux ans, *Vikram* suit un traitement dans un hôpital et revient ensuite guéri. Mais les villageois et même sa propre famille évitent sa présence... ils ont peur.

Ses parents, ses frères et sœurs ne le touchent pas. Ils lui disent de rester près de l'abri à bestiaux. On lui donne à manger dans des récipients cassés. Au bout de 5 jours, les villageois, réunis autour de leur chef, décident de le rejeter du village. Le petit garçon n'a d'autre choix que de retourner à l'hôpital voir le médecin qui l'a soigné. Heureusement,

«*Nirmala nous apporte toute la joie que nous avons perdue et elle remplace les familles et amis que nous n'avons plus. Nous remercions l'Œuvre des pains d'avoir permis à nos rêves de devenir réalités !*» *Vikram & Basanti*.



et reconnaissant pour l'aide que nous leur apportons. Néanmoins, le souvenir de sa famille qui l'a rejeté quand il était petit et les mauvais traitements qu'elle lui a fait subir continuent de le hanter.

Nouvelles des villages

Mahila mandals (groupe de femmes)

Dans cinq villages, des groupes ont été formés pour donner plus de pouvoir aux femmes à la fois socialement et économiquement. Régulièrement nos travailleurs sociaux animent des réunions et ont mis sur pied des «*Self Help Groups*», un système de micro-crédit qui leur permettra d'avoir un peu d'argent pour les besoins de base de leurs familles.

Collaboration avec le gouvernement

Actuellement nous essayons d'obtenir du gouvernement qu'il octroie aux villageois les allocations auxquelles ils ont droit. Par exemple les veuves et les handicapés. Des prêts sont aussi prévus pour les cultivateurs.

Bien qu'un système de subventions/allocations existe dans le projet social de l'État, la plupart des gens n'en ont pas connaissance. Par ailleurs, seuls, ils sont incapables de remplir les formalités pour les obtenir. Il faut constituer des dossiers et ils ne peuvent pas le faire eux-mêmes parce qu'illettrés. Nos travailleurs sociaux se chargent de remplir les dossiers administratifs. C'est un long processus dont nous attendons le résultat.

Cours de couture

Nous avons démarré cette activité pour les jeunes femmes des villages. Une pièce a été louée

et un professeur embauché. Puisque les parents n'aiment pas que leurs filles quittent le village, ils sont contents que ces cours aient lieu au sein même de ceux-ci.

Parallèlement, nous menons plusieurs autres actions comme envoyer les enfants dans les écoles locales, motiver leurs professeurs afin qu'ils améliorent la qualité de leur enseignement, etc. Les villageois sont contents des actions que nous avons mises en place et nous espérons les développer encore à l'avenir.

Célébration du Festival des femmes

Teej est un festival unique pour les femmes. Il est célébré dans certaines parties de l'état de *Uttar Pradesh*. L'esprit de *Teej* symbolise «*le mariage idéal*» mettant en lumière la légende de la déesse *Parvati* s'unissant au Dieu *Shiva* après une pénitence de plus



Annie et Jena prennent le temps nécessaire pour bien connaître les villageois et particulièrement les femmes et les aident à améliorer leurs vies !

de cent ans. La croyance veut que l'invocation de *Parvati* apporte le bonheur dans le mariage.

Pendant le festival *Teej*, les femmes jeûnent, chantent et dansent en l'honneur de la déesse. Les femmes non mariées qui jeûnent à cette occasion pensent qu'elles trouveront un époux à leur goût et celles qui sont déjà mariées pensent que leur époux sera fidèle et plus aimant.

Dans des régions comme *Dugawar* où elles ne sont pas libres de sortir de la maison, les femmes ont peu l'occasion de célébrer cette fête. Cette année *Annie* et *Jena*, les travailleurs sociaux de *l'Œuvre des pains*, ont pris contact avec les chefs des villages pour les informer de leur intention d'aider à l'organisation de la fête dans les villages. Une ambiance festive a régné dans chacun des villages. Les enseignants de l'école *Saint-Antoine* se sont joints aux festivités dans différents groupes. Le chef du village de *Dugawar* (une femme) est venu célébrer, elle aussi, la fête sur le site de l'école. Ce fut une belle journée pour les femmes des villages.

«C'est la première fois que je suis sortie de ma cuisine et que j'ai rejoint un groupe. C'est une extraordinaire expérience et nous nous sommes toutes beaucoup amusées ! J'ai hâte de pouvoir renouveler cette expérience.» Babita, une villageoise.



Pour nous contacter : lundi et vendr. 9h à 13h,
mardi, mercredi et jeudi 13h à 17h.
CCP 000-3000291-81

Œuvre des pains asbl, rue A. Delzenne 9, 7800 Ath.
Site internet : <http://www.OeuvreDesPains.org>

France : ☎ 01.72.56.80.54 | CCP Paris 25.984.20.A
Œuvre des pains asbl, Ⓜ Adom sarl, 2 avenue de la
Villedieu, 78990 Élancourt.

(asbl 2920/2001, entr. 0474.050.084)

Editeur responsable : Marc Valentin, rue A. Delzenne 9, B-7800 Ath



Comment soutenir l'Œuvre des pains ?

- ➔ Tout montant visant à soutenir nos actions est le bienvenu. Vous recevrez tous les 3 mois notre feuillet d'information et une fois l'an **une attestation fiscale** (Belgique uniquement) si le total de vos dons de l'année écoulée atteint 30,00 €. D'avance, merci !
- ➔ Vous pouvez inscrire l'asbl parmi les bénéficiaires de votre testament. Les taux de succession appliqués aux œuvres caritatives sont modiques et vous aurez la satisfaction de savoir qu'une partie de votre patrimoine servira un jour à aider à l'éducation des enfants. Renseignez-vous auprès de votre notaire ou contactez-nous.